

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [katy-forcier-chouinard-cssdhr-gouv-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/1188c946d0bc457f45ec0444)
<https://www.cadre21.org/membres/1188c946d0bc457f45ec0444>

Date d'obtention : 2024-10-21 23:51:05

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Lorsqu'un signalement de sextage est fait aux intervenants de l'école, il est important d'aller voir la personne ressource (celle qui a reçu la formation sexto) afin de prendre en charge la situation. L'intervenant discutera avec la personne qui a fait le signalement de l'évènement d'abord et à la victime ensuite afin d'avoir tous les informations pertinentes et nécessaires possible. C'est important tout au long de la rencontre que la victime se sente respecter, à l'aise de se confier, sans jugement et qu'elle se sente en sécurité dans tout le processus. Ensuite, il faut faire l'évaluation à l'aide de la grille d'évaluation. Cette grille sert à déterminer l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue de l'incident rapporter. Il faut aussi aller vérifier les informations auprès des autres personnes impliqués en remplissant la grille d'évaluation avec eux également, ces rencontres doivent se faire seul à seul afin de préserver la confidentialité et la vie privée de la personne impliquée. Cette étape est déterminante aussi afin de voir si les dire veulent que ce soit un acte malveillant, que l'instigateur possède et/ou distribue de la pornographie juvénile, si tel est le cas, il ne faut pas remplir la grille d'évaluation avec l'instigateur, et il faut confisquer le cellulaire afin d'éviter la propagation et directement appeler le service de police afin qu'ils prennent le dossier en charge puisque c'est un acte criminel. Si c'est un acte impulsif, qu'aucun acte criminel n'a été commis, on prend le temps d'écouter la version de l'instigateur et on remplit la grille d'évaluation afin de gérer la situation selon la politique de notre établissement. Il est important de communiquer avec les parents de la victime, de l'instigateur et des témoins afin de leur expliquer la situation et le protocole d'intervention. Il est aussi suggérer de communiquer avec le policier école pour l'aviser que le protocole SEXTO a été utiliser. «il ne faut pas oublier de faire un signalement à la protection de la jeunesse. N'oublions pas qu'il est IMPORTANT DE NE JAMAIS REGARDER LES IMAGES/VIDÉOS EN AUCUN CAS DURANT LE PROCESSUS.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens que tous les scénarios sont possibles et qu'il faut en être bien préparé et avoir tous le matériel en main de la trousse afin de faire les étapes SEXTO comme il se doit et d'intervenir de façon adéquate. Il est possible que tous collaborent bien (super) ou non c'est-à-dire que si la victime et/ou l'instigateur refuse de collaborer, c'est alors un appel à la police directement. Je me suis aperçu en faisant les mises en situations que, comme la partie 1 de la formation était fraîche dans ma mémoire, je voulais y aller au mieux de mes connaissances et valider mes acquis en y allant sans outils à consulter mais j'en ai conclu que travailler avec l'aide-mémoire et la grille d'évaluation était toujours la meilleure chose à faire puisque j'ai fait quelques petites erreurs.

La mise en situation qui m'a le plus frappé, c'est celle du père qui vient pour son enfant qui partage des photo-vidéo avec un autres enfant, j'ai constaté que s'il n'avait pas de répercussion scolaire, ce n'est pas à nous l'établissement scolaire à prendre la situation en charge mais bien la police et nous pouvons offrir du soutien à l'élève au besoin. J'ai aussi réalisé que comme dans le 2e cas, la personne revient nous voir 2 jours plus tard avec une évolution de la situation, de nouvelles photos qui circulent, on doit refaire le protocole SEXTO alors que je croyais que ça allait directement à la police. J'ai aussi appris que dès qu'il y a acte criminel, la police ne peut en aucun cas nous demander de rencontrer un élève à sa place. Je retiens aussi qu'en aucun cas il ne faut parler aux médias de nos interventions.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

En toute honnêteté chacune des étapes est délicates et importantes puisqu'elles sont toutes déterminantes pour la suite du processus. La trousse SEXTO est montée de façon à ce qu'elle soit un outil neutre qui vise à prendre les informations dans le but de rapidement protéger la victime et limiter la propagation. Pour ma part une partie délicate serait d'avoir vraiment tous les informations pertinentes afin de ne manquer aucune faille et stopper la propagation. Je pense qu'à travers tout le processus il est important aussi de se montrer rassurant et faire preuve d'attitude sécurisante. De faire sentir la victime confortable de nous confier ce qu'elle veut nous dire, sans le jugement, ni sermons, de lui faire prendre conscience que c'est une erreur de jugement et non une mauvaise personne, que ça peut arriver à n'importe qui. À mon avis, la partie la plus délicate restera toujours celle où l'on doit parler aux parents de la situation, tant à ceux de la victimes que de l'instigateur puisqu'aucun parents ne souhaitent recevoir ce genre d'appel, mais avec les explications du protocole SEXTO c'est plus simple de rassurer les parents quant à la prise en charge de la situation.